



Union communiste internationaliste (trotskyste)

La reprise doit surtout être celle des luttes !



En cette rentrée, s'il y en a qui peuvent être heureux, ce sont les patrons. Et comment !

La Belgique compte 900 millionnaires et 1 milliardaire de plus qu'avant le Covid. Les bénéficiaires des entreprises du Bel20, cotées à la bourse de Bruxelles, n'ont jamais augmenté aussi rapidement, en hausse de 87% en juin. Et si l'on inclut les petites et moyennes entreprises cotées en bourse, la hausse est de 160% !

Les bénéficiaires des entreprises de matériaux et les groupes chimiques comme Solvay, Umicore et Bekaert, mais aussi celles de l'immobilier ont été quasiment multipliés par quatre. Et malgré la crise, les entreprises belges ont réservé, pour ce deuxième trimestre 2021, 2 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires.

Au-delà du Bel20, c'est l'ensemble du grand patronat qui se frotte les mains, car il ne s'est pas contenté d'encaisser les aides de l'État, il a aussi profité de la situation pour restructurer, resserrer la vis aux salariés et renforcer l'exploitation.

Quel patron n'a pas sauté sur l'occasion pour utiliser le chômage partiel, payé par l'État, et imposer des cadences infernales sur les temps travaillés ? Lequel n'a pas utilisé la crise pour bloquer les salaires et ne pas payer certaines primes ? Lequel n'en a pas profité pour renvoyer des CDD et des intérimaires ou pour mettre en place de nouveaux plans de compétitivité et de licenciement ?

C'est le labeur de millions de salariés qui a produit les milliards de profits et de dividendes. Et la pression mise sur les exploités est au plus haut, y compris pour ceux qui télétravaillent.

Aujourd'hui, tout est en place pour faire trimer les travailleurs comme jamais et le patronat a de quoi se réjouir. Mais c'est autant de raisons pour les travailleurs d'être en colère, et il faut qu'elle s'exprime !

Des centaines d'emplois sont supprimés tous les mois. Les pénuries de composants mettent des usines à l'arrêt et amputent les salaires de milliers de salariés. Allons-nous laisser les actionnaires se goinfrer, pendant que les travailleurs perdent leur gagne-pain ou n'arrivent plus à joindre les deux bouts ?

La crise sanitaire a fait basculer nombre de travailleurs dans le chômage et la misère, elle a bouché l'horizon de bien des jeunes.

Et puis, il y a la question des salaires. Même le ministre fédéral de l'emploi Pierre-Yves Dermagne reconnaît qu'il faudrait revaloriser les salaires des

métiers en pénurie pour pouvoir répondre au problème de recrutement. Et de dire son « intention de plaider au fédéral pour que les salaires de ces métiers en pénurie puissent être revalorisés et les conditions de travail améliorées ». On peut être sûr que cela se soldera au mieux par des baisses de cotisations sociales pour ces employeurs et qu'ils ne seront pas forcés d'augmenter les salaires !

Ce gouvernement qui fixe l'augmentation maximale des salaires à 0,4% pour les deux prochaines années, qui condamne à la misère des millions de femmes et d'hommes et qui attaque les pensions n'en a rien à faire des bas salaires et des conditions de travail ! Tout cela est d'une hypocrisie sans nom !

Tout augmente : l'essence, le gaz, l'électricité, les loyers, les assurances, les prix des matériaux. Et tôt ou tard, la flambée des prix des céréales se répercutera sur les prix alimentaires, à commencer par celui du pain. Il n'y a que les salaires qui n'augmentent pas.

Alors l'appel de la FGTB à manifester le 24 septembre « contre la loi sur la marge salariale qui écrase nos salaires » est bien en dessous de ce qui serait nécessaire. La FGTB dit que cette loi, qui bloque les salaires belges en fonction des salaires des pays voisins, empêche les syndicats de négocier les augmentations de salaires.

Mais le niveau des salaires ne doit pas rester une discussion de salon entre syndicalistes et patronat, on voit depuis des années que ça n'apporte aucune amélioration. Il faut, qu'à la base, les travailleurs s'en mêlent et se battent pour l'augmentation générale des salaires et leur indexation sur l'inflation réelle.

La mobilisation du 24 septembre sera l'occasion d'aller dire sa colère et que les intérêts vitaux des travailleurs, leur emploi, leur salaire, leurs conditions de travail et leur retraite doivent passer avant les intérêts d'une classe de parasites de plus en plus riches et irresponsables vis-à-vis de la société.

On ne peut pas compter sur les directions syndicales pour avancer sur ce chemin de la mobilisation. Mais tous les travailleurs conscients et les militants combatifs peuvent défendre la nécessité d'une réaction d'ensemble des travailleurs.

Sans la conscience claire qu'il faudra s'en prendre aux profits des capitalistes, et donc à leur domination sur la société, aucune amélioration n'est envisageable pour le monde du travail.

Le bon et le méchant voleur

Le projet de réforme des pensions de Karine Lalieux (PS) est une insulte aux travailleurs. Avoir à l'âge de la retraite une pension minimum de 1 500 euros, même si on a connu des périodes de chômage et travaillé effectivement 15 ans seulement ? Pour les 40% de pensionnés pauvres, cela peut sonner comme une promesse. Mais s'agira-t-il de 1 500 euros brut ou net ? En outre, la ministre propose de l'introduire « progressivement » sur plusieurs

années. Or, déjà aujourd'hui, il est difficile de vivre avec 1 500 euros ! Mais surtout, cette mesure est conditionnée à un taux d'emploi national de 80% et donc que le chômage soit à peu près éradiqué... sauf que la ministre ne dit pas comment elle compte forcer les patrons (voire les administrations publiques) à embaucher. Bref, il s'agit de promesses vides pour le jour où les poules auront des dents... En attendant, elle ne revient même pas sur l'âge de la retraite à 67 ans.

Heureusement pour elle, il y a George-Louis Bouchez qui la traite de « socialiste ». Car cette étiquette est bien la seule chose qui distingue la « réforme » des pensions de Lalieux de celle du gouvernement Michel.



Oui à l'obligation... d'augmenter les salaires

Georges-Louis Bouchez, encore lui, veut sanctionner les chômeurs qui n'acceptent pas une offre d'emploi dans un secteur dit « en pénurie », par exemple dans la construction.

Sanctionner les chômeurs pour les obliger à accepter n'importe quel salaire et conditions de travail, voilà une idée au goût des exploitateurs !

Les patrons contre les travailleurs

Le patronat, par la voix de l'Union des Classes Moyennes (UCM), a pourtant rejeté la proposition de Georges-Louis Bouchez. Craignant le manque de motivation des travailleurs forcés, ils préféreraient le paiement d'une prime... par l'Etat, c'est-à-dire par les impôts, finalement par les travailleurs eux-mêmes.

Dans un cas comme dans l'autre, les patrons ne veulent pas augmenter les salaires, et quand ils le peuvent, cherchent même à ne pas en payer du tout !

Pénurie de main-d'œuvre ?

En ce moment, le patronat déclare 172 437 emplois vacants... pour 561 649 demandeurs d'emplois (sans compter ceux qui ne sont plus considérés comme tel, mais qui n'ont quand même pas de travail).

En Wallonie, pour un poste vacant (dont personne n'indique s'il s'agit d'un contrat intérim ou CDI et pour quel salaire), il y a 6,6 demandeurs d'emploi et plus de 5 à Bruxelles. Et même en Flandre, il y a presque 2 fois plus de demandeurs d'emploi que de postes vacants.

Alors tout leur baratin sur les métiers en pénurie, c'est le monde à l'envers. La réalité, c'est un chômage qui reste catastrophique !



Lutte Ouvrière a pris le relais de La Voix des Travailleurs

Abonnement : 15 € pour 20 numéros ou plus avec soutien

Vous pouvez vous abonner par virement au numéro de compte IBAN : BE16 0004 2035 6974 ; BIC : BPOT BEB1 avec la mention : abonnement LOB et vos coordonnées postales

ou par envoi de vos coordonnées et du prix de l'abonnement à la boîte postale BP 54, rue de la Clef, 7000 Mons.

Éditeur responsable : M. Woodbury, même adresse

Travailler moins pour travailler tous !

Quant à celles et ceux qui ont encore un emploi, leur charge de travail augmente bien souvent au-delà du physiquement et psychiquement supportable, notamment sous la menace du chômage.

Alors il n'y a qu'une seule solution : il faut imposer la répartition du travail entre tous, sans perte de salaire, en prenant sur les profits faramineux des grandes banques et entreprises !

La relance... des profits

Au deuxième trimestre 2021, les bénéfices nets des entreprises belges cotées en bourse ont bondi de +160%.

Comment ? Notamment grâce aux fonds de relance de l'Union européenne, en plus de la surexploitation des travailleurs.

Les prix augmentent, les salaires doivent suivre !



Les factures de gaz et d'électricité explosent. Selon la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz, la CREG, les factures d'électricité augmentent de 25% en 2021, et celles du gaz peuvent doubler, voire tripler ! Dans un premier temps, ce sont surtout les contrats variables qui seront concernés.

Mais tous les prix sont en train d'augmenter à un rythme de plus en plus soutenu. Il faut que les salaires, pensions et allocations suivent, en étant réellement indexées sur les prix !

La 4ème vague de l'incurie

A Bruxelles, certains hôpitaux ont dû passer à la phase 1B, c'est-à-dire réduire l'offre de soins pour réserver plus de lits en soins intensifs aux patients covid.

On arrive à une telle situation avec 75 patients en soins intensifs, ce qui n'est vraiment pas grand-chose pour une ville de 1,2 millions d'habitants. Cela s'explique, entre autres, par le fait que les hôpitaux ont dû fermer 25% des lits en soins intensifs, faute de personnel.

Un an et demi après le début de la pandémie, les différents gouvernements n'ont toujours pas pris les mesures pour former et embaucher le personnel nécessaire face à un tel virus, bien au contraire ! Alors qu'ils ont distribué des milliards d'euros aux actionnaires des banques et grandes entreprises.

La liberté des exploités

« Refuser des libertés aux non-vaccinés », comme l'a exprimé le ministre de la santé Franck Vandenbroucke, coûte bien moins cher à l'Etat que d'embaucher dans les hôpitaux.

Cette société refuse la liberté d'aller au restaurant, au théâtre ou au concert à bien des travailleuses et travailleurs depuis longtemps. Car aucune de ces libertés n'existe quand le salaire ne suffit pas.

Par contre, on a toujours le droit de monter dans les transports publics bondés et de perdre sa santé au boulot.

La seule liberté des exploités est celle de se révolter contre l'exploitation !

Améliorer la vie... des actionnaires

Les pénuries du vaccin contre la tuberculose, le BCG, utilisé aussi contre le cancer de la vessie, s'aggravent. En 2019 Sanofi, son principal producteur, en a arrêté la fabrication en raison de « difficultés de production ». En

France, des centaines de patients ne sont plus correctement traités et sont obligés de subir une ablation de la vessie, un traitement très invalidant.

Entendre un laboratoire riche invoquer des difficultés de production pour un vaccin élaboré il y a un siècle est surréaliste. En fait, les marges sur cette production, de l'ordre de 7 à 10%, sont insuffisantes pour les critères capitalistes.

La devise de Sanofi est « améliorer la vie » : elle ne concerne pas celle des patients atteints du cancer de la vessie.

LO France

La vraie richesse c'est la santé



Une catastrophe sanitaire qui en cache d'autres

Depuis le début de la pandémie de Covid, le dépistage et le traitement du sida, de la tuberculose et du paludisme reculent partout dans le monde. Selon le Fonds mondial de lutte contre la tuberculose, le nombre de personnes traitées pour cette maladie a reculé de 20% en 2020. Déjà bien insuffisants en temps ordinaire, les services de santé sont submergés.

Dans le même temps, les grands groupes pharmaceutiques se sont enrichis comme jamais, à l'image de Sanofi qui rachète pour 1,6 milliard d'euros le laboratoire américain Kadmon.

Exproprier les trusts pharmaceutiques et les placer sous le contrôle des travailleurs est indispensable pour permettre l'accès aux soins de toute l'humanité.

LO France

Les laboratoires pharmaceutiques ne rationnent pas leurs profits

Pour lutter contre les pénuries de médicaments, un décret de l'Union européenne impose aux laboratoires pharmaceutiques d'avoir deux mois de stock.

Pour maximiser leurs profits, ils produisent avec le moins de stock possible et rationnent volontairement les médicaments qu'ils ne jugent pas assez profitables. Un décret ne suffira pas pour que la santé des malades passe avant celle des profits.

LO France

Texas : attaque contre les droits des femmes



Les autorités texanes viennent d'adopter une des lois les plus restrictives en matière d'avortement, le rendant illégal même en cas de viol ou d'inceste dès la 6e semaine de grossesse.

Selon les organisations du planning familial, 85 % des avortements ont lieu aujourd'hui après ce délai, car avant nombre de femmes ignorent qu'elles sont enceintes.

Et comme si cela ne suffisait pas, la loi encourage la dénonciation des organismes ou personnes qui aideraient des femmes à avorter.

Pour garder le droit d'avorter, les femmes devront renouer avec les luttes qu'elles ont menées dans le passé.

LO France

Procès du 13-novembre : toutes les barbaries ne sont pas au banc des accusés

Le procès des attentats du 13 novembre 2015 à Paris s'ouvre pour neuf mois. Cette tuerie, organisée par l'organisation État islamique, notamment au Bataclan, a fait 130 morts et des centaines de blessés. Les victimes et leurs familles espèrent que ce procès les aidera à avancer et à tourner la page.

Un terroriste survivant et quelques complices de ces actes barbares seront jugés. Mais l'État islamique, qui a recruté et armé ces assassins, n'est pas tombé du ciel. C'est le produit du chaos dans lequel l'Afghanistan, l'Irak, la Syrie ont été jetés par les grandes puissances et leurs alliés, dont la Belgique, depuis des décennies.

Pendant les mois que durera le procès, une seule heure sera-t-elle consacrée à mettre en cause cette responsabilité ?

LO France

D'Ieteren : où sont passés les 288 millions ?



Depuis le premier septembre, les ouvriers et employés des garages D'Ieteren sont en grève. Car la direction a annoncé vouloir les faire passer à la semaine de 40 heures sans augmentation des salaires. De plus, elle veut supprimer les jours de congé et les primes pour ancienneté et autres. Un employé sur le piquet estime que sa perte annuelle serait de plus de 3 000 euros par an.

C'est d'autant plus inacceptable que les bénéficiaires de D'Ieteren, qui vient de supprimer 200 emplois, s'élèvent à 288 millions d'euros en 2020, en hausse de 183%, et que les

actionnaires ont trouvé moyen d'acquiescer 40% de TVH Parts, une entreprise qui vend des pièces de rechange. Mais le groupe prétend que les garages sont en déficit. Comme l'a dit un travailleur au piquet : « Cela fait 20 ans qu'ils disent qu'ils sont en déficit. Et ça n'a pas empêché la famille D'Ieteren de rejoindre le club des milliardaires. »

Pour les travailleurs chez D'Ieteren la limite de la patience est atteinte. Ils sont loin d'être les seuls !

Les cheminots allemands en grève pour leurs salaires et leurs pensions

Trois fois de suite, des milliers de cheminots de la Deutsche Bahn ont fait grève et une quatrième journée de grève est annoncée.

La direction refuse toute augmentation des salaires en 2021 et ne propose qu'une augmentation progressive de 3,2% jusqu'en 2024. En outre, elle annonce une diminution des pensions.

Or, rien que cette année, les prix ont augmenté de 3,8% en Allemagne. C'est donc une diminution du salaire réel que la Deutsche Bahn veut imposer ! Dans un premier temps, elle a tenté de calmer les grévistes avec une prime Covid de 600 euros. La réponse des cheminots à cette insulte était un nouveau jour de grève.

Malgré les désagréments de la grève et une campagne médiatique hostile, la grève des cheminots rencontre beaucoup de compréhension, voire des sympathies parmi les travailleurs du pays.

**Suivez-nous
sur Facebook :**

Lutte Ouvrière Belgique

E-Mail: contact@lutte-ouvriere.be

Tel : 0470-18.82.39

Internet : www.lutte-ouvriere.be

Partagez nos publications !